

Le Combat

JOURNAL INDÉPENDANT

POLITIQUE FEDERALE

L'honorable M. E. B. n'entera un cru devoir quitter le ministère du Revenu de l'Intérieur pour accepter la position de membre de la commission des chemins de fer.

Pour notre part nous ne sommes pas peinés de cette détermination de l'ex-ministre. M. Bernier est évidemment un brave homme, mais il a toujours manqué de ce flair politique, de cette souplesse intellectuelle, et de cette largeur de vues qui sont nécessaires chez un ministre.

Il est disparu de la scène politique en n'emportant avec lui aucun regret. Sir Wilfrid remplace le ministre des pensions par l'Hon. L. P. Brodeur, Orateur de la Chambre des Communes.

Nous croyons sincèrement que ce choix sera ratifié avec enthousiasme par la totalité des libéraux. M. Brodeur, quoique relativement jeune, est un vétéran de nos luttes politiques, et il n'a jamais été compromis dans aucune affaire qui aurait pu ternir sa réputation. C'est un sobre, un travailleur et un avocat alerte.

Que l'Hon. M. Brodeur soit ennemi des catholiques, qu'il ne se laisse pas endoctriner par les breuteurs et les faiseurs qui pullulent de nos jours autour des hommes au pouvoir! Qu'il daigne consulter même ceux qui ne vivent pas en escomptant les dépouilles du pays, ceux qui gagnent leur vie en conduisant le bon peuple, et qui, comme tout, sont la force réelle du parti libéral.

En suivant cette politique, pourtant si simple, M. Brodeur verra l'influence du parti libéral grandir au lieu de décroître.

Le député de Rouville possède toutes les confiances de Sir Wilfrid, peut-être plus encore qu'un vain peuple ne le pense, tant mieux; alors qu'il repousse les petites conspirations dans lesquelles les grands et les petits faiseurs vont tenter de le faire entrer, et il rendra un service signalé au parti libéral que certains prétendus indispensables sont en voie de ruiner.

Septime Sévère.

POUDRE AUX YEUX

M. Laporte et LA PRESSE—Des amis maladroits—Autrefois et aujourd'hui.

Prenant texte d'une réponse que nous adressions à notre confrère La Patria Italiana, un autre gros confrère La Presse (39,000 exem- plaires) nous a fait la surprise de pêcher dans notre article une de nos phrases pour défendre M. Laporte, son candidat à la mairie.

Nous disions et nous avons du plaisir à le répéter: Nul plus que nous n'a de respect pour la vie privée de M. Laporte. C'est le type du parfait honnête homme, laborieux et intègre; commergant, il a sa gravité, son sérieux, son air de bon père de famille, il est un modèle parmi les Canadiens-français; simple citoyen, il a rendu de nombreux services à ses amis et à ses adversaires.

Nous disions même davantage. Comme l'échevin, il a fait courageusement ce qu'il a pu pour son devoir, quand il s'est agi de réformer nos finances et que, pour la moralité intérieure du Palais Municipal, l'article ne se terminait pas là, bien entendu, mais La Presse n'a pris que ce qui pouvait lui être utile pour défendre sa mauvaise cause. Elle a laissé de côté notre conclusion qui était celle-ci: "Ne votez pas pour M. Laporte parce qu'il est humblement soumis à notre clergé en matière d'administration civique."

La Presse, qui change assez souvent d'opinion, a oublié tout ce qu'elle a écrit contre M. Laporte à l'administration de la Réforme il y a deux ans. A l'entendre alors, rien de ce que M. Laporte entreprenait à l'Hotel de Ville n'était bon. La Réforme était incapable, odieuse, tyrannique et son chef violait la charte plusieurs fois par semaine.

An les beaux articles que publiait alors La Presse.

Depuis lors M. Laporte a été pardonné par son ennemi implacable. Quel est l'argument dont il s'est servi pour convaincre La Presse, qu'il était "un financier plein de ressources, un administrateur habile"? Nous ne voulons pas le rechercher, nous constatons seulement que le gros confrère déclare aujourd'hui:

Les critiques qu'on pu soulever la disposition de certaines questions disparissent devant les résultats acquis et les améliorations durables réalisées pendant les sept années d'échevinat de M. Laporte.

Pour jeter de la poudre aux yeux de ses lecteurs et leur faire prendre des vessies pour des lanternes, La Presse continue:

Ce que M. Laporte a fait comme échevin permet de prévoir ce qu'il fera comme maire.

Puis elle énumère le contrat du gaz, le chauffage et l'éclairage, les tramways, l'eau, les réformes financières, l'amélioration des rues et patati et patata.

Or, le dernier des reporters à l'Hotel de Ville sait que le maire n'a absolument rien à voir à toutes ces questions. Il ne fait partie d'aucun comité permanent, il n'est ni gouverneur pas, absolument comme Edouard VII et Loubet.

Si M. Laporte était élu maire, il ne pourrait rien faire de tout ce que dit La Presse. Il présiderait les assemblées du Conseil de Ville, recevrait au bureau du Maire, aurait des conférences avec Mgr. Bruchési et autres gros personnages de notre clergé. Il représenterait la Ville quand ce serait nécessaire et... tirerait les ficelles pour plaire à ses amis et puissants protecteurs.

Oui, nous l'avons dit M. Laporte est un honnête homme. La Presse n'avait pas besoin de notre avis. Si elle l'a pris au passage, c'est qu'elle connaît bien toute l'importance de l'opinion du Combat et toute notre influence dans les élections civiques.

Un professeur me disait il n'y a pas longtemps: "Mais que voulez-vous, c'est le seul moyen de les faire obéir."

Pauvres petits, pauvres martyrs! Qu'avons-nous fait de cette parole de Jésus: "Laissez venir à moi les petits enfants."

Par quelle aberration d'esprit, préfère-t-on voir nos enfants confiés à des Frères ou à des Moines, plutôt qu'à de bons et honnêtes professeurs laïques qui ont femme et enfants et qui savent ce qu'est une famille?

Victor Cousin, le philosophe qui ne peut être soupçonné d'anticléricalisme, disait: "Le droit d'enseignement est une délégation publique." Mais ajoute le docteur académicien Anatole France, "en sortant de la société, en renouçant à vouloir, on se rend inapte à former la jeune volonté d'un être social."

Auguste Martin, ce petit déshérité de la nature, pouvait espérer rencontrer chez ses maîtres, chez ces bons Frères, sinon de la sympathie, du moins un peu de bienveillance, du moins un peu de cette douceur que nos animaux, nos chiens nous inspirent.

Il a trouvé des coups et ses parents qui le chrétisaient avec d'autant plus d'amour qu'il était infirme, sont aujourd'hui impuissants devant la brute qui, d'un coup de pied a anéanti cette créature humaine que la nature avait déjà si mal partagée.

Si les journaux font le silence sur le procès qui va se dérouler devant le tribunal, nous ferons courageusement notre devoir et nous dirons à nos lecteurs tout ce qui sera soumis au juge.

Le cas du jeune Auguste Martin n'est pas isolé. Nombreux sont les exemples de la brutalité des instituteurs congréganistes sur l'instruction laïque.

Le cas du jeune Auguste Martin n'est pas isolé. Nombreux sont les exemples de la brutalité des instituteurs congréganistes, qui n'ayant pas procédé, ne peuvent avoir de sentiments paternels pour les enfants qui leur sont confiés.

Songez qu'à la dernière réunion des Commissaires d'Écoles de Montréal, on a gravement discuté, entre hommes sérieux, s'il fallait tolérer une punition qui consiste à faire "croiser les bras sur la poitrine pendant une demi-heure à un jeune élève." A l'âge où nos enfants ont besoin de respirer, de développer leur poitrine, de remplir d'air leurs poumons, on leur inflige ce supplice du moyen âge de contracter leurs muscles pectoraux et de les atroplier, comme châtiement d'une peccadille scolaire.

De nos jours, à Montréal, dans nos écoles publiques, on frappe encore les enfants pour leur faire explorer une faute contre la discipline ou pour les punir de n'avoir pas su une leçon, ou de n'avoir pas fait un devoir. C'est cruel, c'est odieux, c'est inhumain!

Un professeur me disait il n'y a pas longtemps: "Mais que voulez-vous, c'est le seul moyen de les faire obéir."

Pauvres petits, pauvres martyrs! Qu'avons-nous fait de cette parole de Jésus: "Laissez venir à moi les petits enfants."

Par quelle aberration d'esprit, préfère-t-on voir nos enfants confiés à des Frères ou à des Moines, plutôt qu'à de bons et honnêtes professeurs laïques qui ont femme et enfants et qui savent ce qu'est une famille?

Victor Cousin, le philosophe qui ne peut être soupçonné d'anticléricalisme, disait: "Le droit d'enseignement est une délégation publique." Mais ajoute le docteur académicien Anatole France, "en sortant de la société, en renouçant à vouloir, on se rend inapte à former la jeune volonté d'un être social."

Auguste Martin, ce petit déshérité de la nature, pouvait espérer rencontrer chez ses maîtres, chez ces bons Frères, sinon de la sympathie, du moins un peu de bienveillance, du moins un peu de cette douceur que nos animaux, nos chiens nous inspirent.

Il a trouvé des coups et ses parents qui le chrétisaient avec d'autant plus d'amour qu'il était infirme, sont aujourd'hui impuissants devant la brute qui, d'un coup de pied a anéanti cette créature humaine que la nature avait déjà si mal partagée.

Si les journaux font le silence sur le procès qui va se dérouler devant le tribunal, nous ferons courageusement notre devoir et nous dirons à nos lecteurs tout ce qui sera soumis au juge.

Le Notaire Saint-Denis

Il faut avoir un certain courage pour se lancer dans la lutte, au dernier moment, contre un adversaire aussi redoutable que l'échevin Lebeuf.

Ce courage, le notaire A. J. H. Saint-Denis l'a eu avec toute l'impétuosité de la jeunesse il a pris la résolution de battre son ami l'échevin Lebeuf et il y a gros à parier qu'il le réussira bientôt.

Le notaire Saint-Denis a de grandes sympathies dans le quartier. C'est un homme indépendant de fortune, très intéressé à la bonne gestion de nos affaires municipales en sa qualité de gros propriétaire foncier. Il a su habilement gérer ses affaires et tout indique qu'il saura aussi bien mener celle de la ville.

Son programme électoral n'est pas encore connu, mais cette semaine il en entretiendra ses électeurs. Dans tous les cas le premier coup de canon est tiré. Le notaire Saint-Denis a ouvert son comité central rue St-Gabriel.

Nous informerons nos lecteurs des intentions du candidat aussitôt que nous saurons la conduite qu'il entend suivre au Conseil.

P. M.

vin Dagenais aura une écrasante majorité dans Saint Gabriel.

L'échevin Lévy n'a pas de concurrent, il sera réélu par acclamation et nous en serons satisfaits parce qu'il a les sympathies de tous les électeurs.

On dit que la lutte municipale ne sera pas intéressante cette année. C'est une erreur! Elle est plus âpre, plus tenace, plus redoutable que jamais. Nous voyons descendre en effet dans la rue toutes les forces coalisées de l'obscurantisme pour enrayer le progrès et étouffer nos légitimes aspirations à l'indépendance de la pensée.

L'obscurité sera vaincue par la lumière. Narcisse Meunier.

Quartier Centre

Malgré les tentatives faites pour opposer un candidat à M. Gaspard DeSerres, pour la représentation de la première division du quartier Centre, les électeurs ont compris ce que valaient toutes ces combinaisons de rondsards qui veulent diriger à leur guise les élections. Les contribuables de ce quartier sont trop sérieux pour ne pas comprendre que quand ils ont une fois mis la main sur un bon candidat ils doivent le garder.

Aussi nous avons le plaisir de constater que M. Gaspard DeSerres sera élu par acclamation.

Sans vouloir diminuer l'importance qu'a su prendre au Conseil M. l'échevin Laporte, nous pouvons dire que les finances de la ville seront bien placées entre les mains du nouvel élu de notre quartier des affaires, de la haute banque et du grand commerce.

P. M.

Le Notaire Saint-Denis

Il faut avoir un certain courage pour se lancer dans la lutte, au dernier moment, contre un adversaire aussi redoutable que l'échevin Lebeuf.

Ce courage, le notaire A. J. H. Saint-Denis l'a eu avec toute l'impétuosité de la jeunesse il a pris la résolution de battre son ami l'échevin Lebeuf et il y a gros à parier qu'il le réussira bientôt.

Le notaire Saint-Denis a de grandes sympathies dans le quartier. C'est un homme indépendant de fortune, très intéressé à la bonne gestion de nos affaires municipales en sa qualité de gros propriétaire foncier. Il a su habilement gérer ses affaires et tout indique qu'il saura aussi bien mener celle de la ville.

Son programme électoral n'est pas encore connu, mais cette semaine il en entretiendra ses électeurs. Dans tous les cas le premier coup de canon est tiré. Le notaire Saint-Denis a ouvert son comité central rue St-Gabriel.

Nous informerons nos lecteurs des intentions du candidat aussitôt que nous saurons la conduite qu'il entend suivre au Conseil.

P. M.

Les Gens Graves

Les gens graves sont à la mode en notre pays.

s'empare de vous, dans un paysage accidenté, avec un montage, des collines, des bois, une rivière, un lac. Les oiseaux chantent sous la feuillée, l'eau coule en murmurant, un canot passe sur la rivière, les arbres se mirent dans l'eau du lac qui reflète le bleu du ciel, la montagne barre l'horizon. Vous vous sentez vivre, vous vous sentez joyeux parce qu'il y a de la vie autour de vous, parce que tout n'est pas semblable. Là vous pourriez utiliser vos facultés.

La vie, dans une société de gens graves, est aussi décevante et stérile qu'au milieu de la plaine nue et dans un monde gai mais plus actif, aussi agréable et féconde que sur les rives ombragées où le rossignol égrenne ses notes joyeuses.

La Vertu doit être aimable, puisqu'elle est femme. Elle doit plaire pour qu'on l'aime. Elle est permise de rire et de chanter, même de danser en troussant un peu sa jupe pour montrer ses mollets. On aurait mauvaise grâce de crier au scandale pour cela.

Si on l'affuble d'un costume sévère, cette pauvre Vertu, si on lui met des lunettes, si on déforme sa taille en lui défendant en même temps de montrer le bout de son pied de Cendrillon, personne n'en voudra. A quoi bon alors l'avoir ainsi travestie.

Ernest Hello prétend que les hommes ont la passion du malheur. Ils ont aussi, je crois, la passion des choses ennuyeuses, du moins en ce pays.

L'hiv' dernier, j'étais invité à une soirée dans le monde. Je m'y rendis, croyant m'amuser. Cruelle déception: on ne s'amusa pas du tout dans ce monde-là. Les dames étaient toutes de bien sages personnes, prudentes, craignant toujours de se compromettre; elles ne répondaient que juste oui et non aux messieurs qui avaient la galanterie de leur adresser la parole.

On ne dansait pas les danses vives, c'était une réunion bien respectable. Cependant, pour effacer les petits péchés qui auraient pu se commettre—on ne sait jamais—une dame de charité fit une collecte au profit d'une bonne œuvre quelconque. Cela me fit penser à un mot spirituel que cite Henri Murger: Un jour, M... étant invité chez une dame charitable de cette sorte, répondit: "Mère, je ne vais pas dans les maisons où on sucre le café avec des orphelins."

C'est un fait particulier, que je viens de citer, je le sais bien. Mais si cela continue, il faudra bientôt conclure du particulier au général, car les gens graves donnent le ton, s'introduisent partout, et la suprême distinction consiste à les imiter. La loquacité des femmes même, cela semble paradoxal, n'en peut plus, elle se rend, elle ne sera avant longtemps qu'une simple légende.

C'est le monde où l'on s'ennuie ici, pas celui de M. Pailleron, car celui-là, fait rire, et le nôtre attriste.

Il est temps de réagir contre cet état de chose, de faire la guerre aux gens graves qui, sous prétexte de morale, de convenance et de je ne sais quoi encore, assasinent chez nous la gaieté, cette bonne gaieté qui ne fait de mal à personne, reconforte, se montre indulgente envers les hommes de bonne volonté.

Gardons-nous d'imiter ceux qui ressemblent au philosophe cynique dont parle ce bon Lafontaine, ils font une trop vilaine besogne. Si l'un d'eux vous importune, montrez-le du doigt en lui appliquant les vers du fabuliste:

Celui-ci retranche de l'âme Desirs et passions, le bon et le mauvais, Jusqu'aux plus innocents souhaits.

Contre de telles gens, quant à moi, je réclame, Ils ont à moi encaissé le principal ressort; Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Arsène Bessette

Le "Statu Quo"

Bout de dialogue entendu à la dernière réunion des Commissaires des Ecoles Catholiques de Montréal, mardi dernier.

"Alors, vous êtes pour le "statu quo", monseigneur?"

"Oui."

POUR LA MAIRIE



L'échevin Laporte.—Mon cher Dandurand vous devriez bien vous retirer, les automobiles ne marchent pas durant l'hiver. M. Dandurand.—Mon cher Laporte j'ai prévu le cas, tous les cochers et même les chevaux sont pour moi. Ça ira tout seul.

AU PAYS DU SYLLABUS

L'Européen, un des plus importants journaux du vieux continent, rédigé par des sommités du monde politique international, tels que MM. Anatole Leroy Beaulieu, Charles Seignobos, Nicolas Falmeron, Björnstjerne Björnson, J. Noykow, Frédéric Passy, Pierre Quillard, Raquin, etc., etc., a consacré le 31 octobre 1903, sous le titre suggestif: Au Pays du Syllabus, un long article à l'interdiction du journal Les Débats.

Par respect pour l'archevêque de Montréal, qui est assez malin dans l'Européen, je n'ai cru devoir ni reproduire, ni signaler cet article, ni même remercier d'un mot son auteur qui m'envoyait ses vœux et ses encouragements.

J'aurais continué à faire le silence sur cet écrit, si notre fouille papperon de La Croix n'avait pas entrepris maladroitement de publier cet article, Au Pays du Syllabus, dans son dernier numéro, en le tronquant, naturellement, et en le faisant suivre de commentaires désagréables et faux.

Puisqu'on réveille le chat qui dort je ne demande pas mieux que de cesser mon ronron et de montrer mes griffes.

Je réponds à La Croix, organe des J. U. Bégin, Amédée Donault et autres fermes défenseurs de la liberté de penser, qu'elle ment sciemment en écrivant cette phrase: "Nous n'ignorons pas les promesses formelles d'amendement qu'a données à Mgr l'archevêque de Montréal le directeur des DÉBATS."

Si cette affirmation est inventée de toutes pièces par La Croix, il n'y a pas d'autre réponse à faire que de mépriser le menteur qui propage cette petite infamie.

Si cette affirmation vient de l'archevêché, sous forme d'indiscretion, dont on y est coutumier, je lui oppose, avec toute mon énergie et ma franchise, le démenti le plus formel.

Ni dans ma correspondance privée avec l'archevêché, ni dans mes lettres ouvertes, ni dans l'unique visite que j'ai consenti à lui faire sur sa demande, je n'ai fait de promesses formelles d'amendement à Mgr Bruchési.

Ayant toujours considéré que mes collaborateurs et moi n'avions jamais manqué à notre devoir, j'ai, au contraire, revendiqué pour Les Débats et pour la presse en général, le droit d'avoir une opinion sur toutes les choses qui se rattachent à l'Église: littérature, art, sciences, politique, affaires civiles, administration, enseignement, etc.

J'ai toujours prétendu et je le soutiens encore, qu'un homme libre a le droit d'exprimer sur toutes choses sa façon de penser sous une forme modérée, courtoise et même frondeuse, quand il n'entre pas sur le terrain réservé au clergé, de par les lois divines ou ecclésiastiques. Dans un cas comme dans l'autre La Croix ment et avec d'autant moins d'excuse qu'elle insinue, qu'ayant fait une promesse je ne l'ai pas tenue. Que La Croix et l'archevêché veuillent bien prendre note que je n'ai jamais fait à quiconque une

ESPERANTO

Leçon du professeur Ch. Lambert

Préface - Ma

Il est à remarquer que les contraires, comme dans le français, sont exprimés par des mots différents, par exemple haut et bas, facile et difficile, etc.

Il est extrêmement employé en dérivation: "alta" haut, "malalta" malade, "malalta" malade, "malalta" malade, etc.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

En principe, ces préfixes se mettent devant des racines à sens verbal, pour en faire d'autres verbes. Mais, tout naturellement, par substitution de *o, a, e*, à la fin de ces verbes, on en tire les autres parties de discours.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

En principe, ces préfixes se mettent devant des racines à sens verbal, pour en faire d'autres verbes. Mais, tout naturellement, par substitution de *o, a, e*, à la fin de ces verbes, on en tire les autres parties de discours.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

En principe, ces préfixes se mettent devant des racines à sens verbal, pour en faire d'autres verbes. Mais, tout naturellement, par substitution de *o, a, e*, à la fin de ces verbes, on en tire les autres parties de discours.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

En principe, ces préfixes se mettent devant des racines à sens verbal, pour en faire d'autres verbes. Mais, tout naturellement, par substitution de *o, a, e*, à la fin de ces verbes, on en tire les autres parties de discours.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

En principe, ces préfixes se mettent devant des racines à sens verbal, pour en faire d'autres verbes. Mais, tout naturellement, par substitution de *o, a, e*, à la fin de ces verbes, on en tire les autres parties de discours.

En bien des cas, la différence entre le contraire et la contradictoire est à peine sensible, dans: "hela" hélas, "nechela" pas clair, "malhela" obscuro.

SCENES THEATRALES

LE THEATRE.

Madame Berthe Stuart, ex-artiste des Nouveautés, fera, mardi soir, le dix-neuf courant, à la salle Karn, une intéressante conférence sur le théâtre.

C'est une bonne aubaine pour le public Montréalais, si par accident des choses de théâtre et de la vie des artistes.

Il est inutile de faire l'éloge de Madame B. Stuart comme artiste, ceux qui l'ont eue dans nos Nouveautés, l'ont eue dans la salle Karn, ont conservé un trop bon souvenir.

Cette conférence sera donc un vrai régal littéraire. Ces révélations sur le monde du théâtre, ces anecdotes concernant des écrivains illustres, vanant d'une part et d'autre les auteurs, symboliques, seront, nous en sommes certains, un grand succès.

Mais ce n'est pas tout. Nous aurons aussi l'avantage d'entendre Madame Stuart et M. Dorval, "La porte ouverte sur le théâtre", anal des vers. H. M. Dupuis chantera.

Les amateurs de chant et de musique auront eu l'avantage d'entendre M. Saucier, le célèbre ténor canadien.

Au dernier moment nous apprenons que Mme Verthine lui pourra pas prêter son concours. De somme c'est un événement artistique tant que cette soirée de mardi à la salle Karn.

Le public de Montréal, qui a entendu "Hamlet", interprété par tous les grands artistes, tant de langue anglaise que de langue française, sera sans doute heureux d'aller applaudir M. Peray, dans ce personnage complexe, aux Nouveautés, la semaine prochaine.

Quel sombre drame que cet Hamlet, de l'immortel Shakespeare, traduction Alexandre Dumas et Paul Mercier, et comédien par excellence, M. Peray. Nous n'entreprendrons pas de donner un synopsis détaillé de l'intrigue que tout le monde connaît, et nous nous bornerons à indiquer les principaux tableaux, qui sont: l'apparition du père d'Hamlet, sur la tour du château; toute la scène de folie et la vengeance d'Hamlet; l'assassinat de Polonius; la mort d'Opheélie; l'assassinat de Laertes et de Claudius; l'embaumement de Gertrude; la scène du fossoyeur, etc.

"Hamlet" est une tragédie d'émotion intense qui a toujours obtenu un énorme succès auprès du peuple, et comme la direction des Nouveautés a voulu donner à monter cette pièce, nous ne doutons pas que les représentations d'Hamlet soient, la semaine prochaine, toute une suite d'incontestables succès artistiques.

M. Peray jouera le rôle d'Hamlet, qu'il connaît à fond, dans lequel il a remporté les plus beaux succès. On dit même, qu'à part Mounet-Sully, nul mieux que lui ne rend à la perfection ce prince énigmatique dont le caractère complexe déjone toute analyse. Mme Valérie jouera Opheélie et M. Dhuvrol, Polonius. A part ces trois principaux rôles, les distributions sont très consciencieuses et très fortes. C'est une aubaine de plus que les Nouveautés offrent au public.

Madame Charlotte Wiehe est véritablement une très grande artiste. Elle a eu l'entendu une première fois à New-York, elle est encore après qu'il nous a été donné de l'admirer à l'Académie.

Nous y avons passé deux délicieuses soirées, et vraiment, depuis longtemps, il ne nous avait pas été offert un pareil régal.

Nous avons, de plus, goûté la profonde satisfaction de sentir que notre manière de voir était partagée par l'assistance canadienne, et pendant les entr'actes, au foyer, c'était un véritable concert d'éloges.

SCENES THEATRALES

LE THEATRE.

Madame Berthe Stuart, ex-artiste des Nouveautés, fera, mardi soir, le dix-neuf courant, à la salle Karn, une intéressante conférence sur le théâtre.

C'est une bonne aubaine pour le public Montréalais, si par accident des choses de théâtre et de la vie des artistes.

Il est inutile de faire l'éloge de Madame B. Stuart comme artiste, ceux qui l'ont eue dans nos Nouveautés, l'ont eue dans la salle Karn, ont conservé un trop bon souvenir.

Cette conférence sera donc un vrai régal littéraire. Ces révélations sur le monde du théâtre, ces anecdotes concernant des écrivains illustres, vanant d'une part et d'autre les auteurs, symboliques, seront, nous en sommes certains, un grand succès.

Mais ce n'est pas tout. Nous aurons aussi l'avantage d'entendre Madame Stuart et M. Dorval, "La porte ouverte sur le théâtre", anal des vers. H. M. Dupuis chantera.

Les amateurs de chant et de musique auront eu l'avantage d'entendre M. Saucier, le célèbre ténor canadien.

Au dernier moment nous apprenons que Mme Verthine lui pourra pas prêter son concours. De somme c'est un événement artistique tant que cette soirée de mardi à la salle Karn.

Le public de Montréal, qui a entendu "Hamlet", interprété par tous les grands artistes, tant de langue anglaise que de langue française, sera sans doute heureux d'aller applaudir M. Peray, dans ce personnage complexe, aux Nouveautés, la semaine prochaine.

Quel sombre drame que cet Hamlet, de l'immortel Shakespeare, traduction Alexandre Dumas et Paul Mercier, et comédien par excellence, M. Peray. Nous n'entreprendrons pas de donner un synopsis détaillé de l'intrigue que tout le monde connaît, et nous nous bornerons à indiquer les principaux tableaux, qui sont: l'apparition du père d'Hamlet, sur la tour du château; toute la scène de folie et la vengeance d'Hamlet; l'assassinat de Polonius; la mort d'Opheélie; l'assassinat de Laertes et de Claudius; l'embaumement de Gertrude; la scène du fossoyeur, etc.

"Hamlet" est une tragédie d'émotion intense qui a toujours obtenu un énorme succès auprès du peuple, et comme la direction des Nouveautés a voulu donner à monter cette pièce, nous ne doutons pas que les représentations d'Hamlet soient, la semaine prochaine, toute une suite d'incontestables succès artistiques.

M. Peray jouera le rôle d'Hamlet, qu'il connaît à fond, dans lequel il a remporté les plus beaux succès. On dit même, qu'à part Mounet-Sully, nul mieux que lui ne rend à la perfection ce prince énigmatique dont le caractère complexe déjone toute analyse. Mme Valérie jouera Opheélie et M. Dhuvrol, Polonius. A part ces trois principaux rôles, les distributions sont très consciencieuses et très fortes. C'est une aubaine de plus que les Nouveautés offrent au public.

Madame Charlotte Wiehe est véritablement une très grande artiste. Elle a eu l'entendu une première fois à New-York, elle est encore après qu'il nous a été donné de l'admirer à l'Académie.

Nous y avons passé deux délicieuses soirées, et vraiment, depuis longtemps, il ne nous avait pas été offert un pareil régal.

Nous avons, de plus, goûté la profonde satisfaction de sentir que notre manière de voir était partagée par l'assistance canadienne, et pendant les entr'actes, au foyer, c'était un véritable concert d'éloges.

SCENES THEATRALES

LE THEATRE.

Madame Berthe Stuart, ex-artiste des Nouveautés, fera, mardi soir, le dix-neuf courant, à la salle Karn, une intéressante conférence sur le théâtre.

C'est une bonne aubaine pour le public Montréalais, si par accident des choses de théâtre et de la vie des artistes.

Il est inutile de faire l'éloge de Madame B. Stuart comme artiste, ceux qui l'ont eue dans nos Nouveautés, l'ont eue dans la salle Karn, ont conservé un trop bon souvenir.

Cette conférence sera donc un vrai régal littéraire. Ces révélations sur le monde du théâtre, ces anecdotes concernant des écrivains illustres, vanant d'une part et d'autre les auteurs, symboliques, seront, nous en sommes certains, un grand succès.

Mais ce n'est pas tout. Nous aurons aussi l'avantage d'entendre Madame Stuart et M. Dorval, "La porte ouverte sur le théâtre", anal des vers. H. M. Dupuis chantera.

Les amateurs de chant et de musique auront eu l'avantage d'entendre M. Saucier, le célèbre ténor canadien.

Au dernier moment nous apprenons que Mme Verthine lui pourra pas prêter son concours. De somme c'est un événement artistique tant que cette soirée de mardi à la salle Karn.

Le public de Montréal, qui a entendu "Hamlet", interprété par tous les grands artistes, tant de langue anglaise que de langue française, sera sans doute heureux d'aller applaudir M. Peray, dans ce personnage complexe, aux Nouveautés, la semaine prochaine.

Quel sombre drame que cet Hamlet, de l'immortel Shakespeare, traduction Alexandre Dumas et Paul Mercier, et comédien par excellence, M. Peray. Nous n'entreprendrons pas de donner un synopsis détaillé de l'intrigue que tout le monde connaît, et nous nous bornerons à indiquer les principaux tableaux, qui sont: l'apparition du père d'Hamlet, sur la tour du château; toute la scène de folie et la vengeance d'Hamlet; l'assassinat de Polonius; la mort d'Opheélie; l'assassinat de Laertes et de Claudius; l'embaumement de Gertrude; la scène du fossoyeur, etc.

"Hamlet" est une tragédie d'émotion intense qui a toujours obtenu un énorme succès auprès du peuple, et comme la direction des Nouveautés a voulu donner à monter cette pièce, nous ne doutons pas que les représentations d'Hamlet soient, la semaine prochaine, toute une suite d'incontestables succès artistiques.

M. Peray jouera le rôle d'Hamlet, qu'il connaît à fond, dans lequel il a remporté les plus beaux succès. On dit même, qu'à part Mounet-Sully, nul mieux que lui ne rend à la perfection ce prince énigmatique dont le caractère complexe déjone toute analyse. Mme Valérie jouera Opheélie et M. Dhuvrol, Polonius. A part ces trois principaux rôles, les distributions sont très consciencieuses et très fortes. C'est une aubaine de plus que les Nouveautés offrent au public.

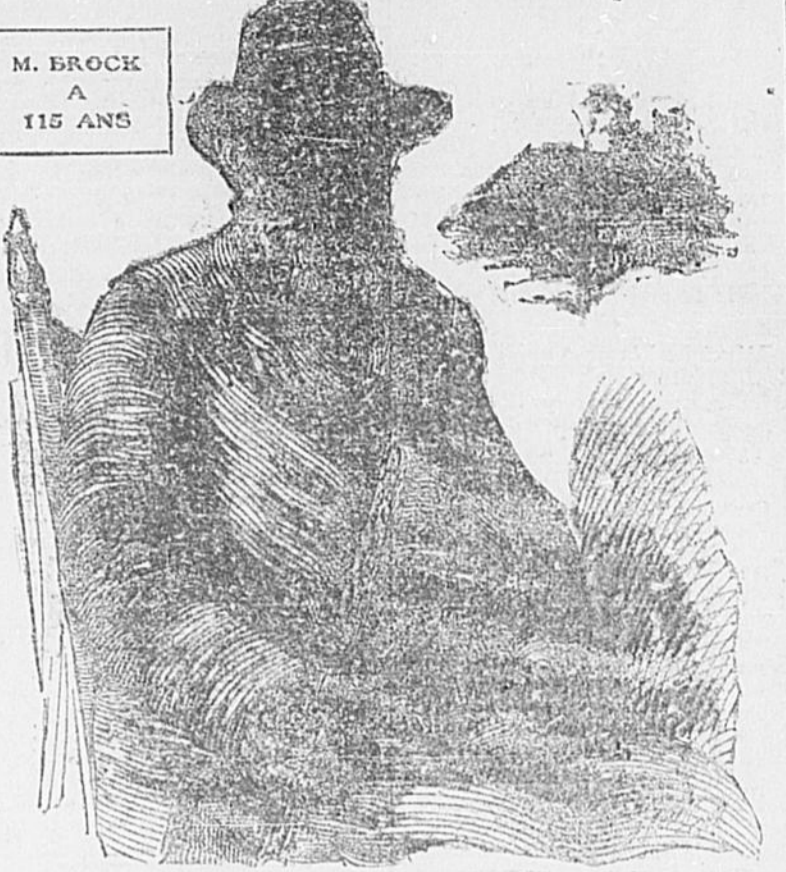
Madame Charlotte Wiehe est véritablement une très grande artiste. Elle a eu l'entendu une première fois à New-York, elle est encore après qu'il nous a été donné de l'admirer à l'Académie.

Nous y avons passé deux délicieuses soirées, et vraiment, depuis longtemps, il ne nous avait pas été offert un pareil régal.

Nous avons, de plus, goûté la profonde satisfaction de sentir que notre manière de voir était partagée par l'assistance canadienne, et pendant les entr'actes, au foyer, c'était un véritable concert d'éloges.

Le Plus Vieil Homme d'Amérique

Raconte Comment il a Echappé aux Terreurs de Bien des Hivers en Prenant Pe-ru-na



M. BROCK A 115 ANS

M. ISAAC BROCK, NÉ DANS LE BUNCOMBE CT. M. C. LE 17 MARS 1788. Âgé de 115 ans, enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Né avant la formation des États-Unis à la fin de l'année de 1788, M. Brock est un vieillard plein de dignité, habillé d'un habit de drap bleu, et d'un gilet de couleur. Sa Bible de famille est toujours sous sa main et elle prouve que la date de sa naissance a été enregistrée le 17 mars 1788.

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

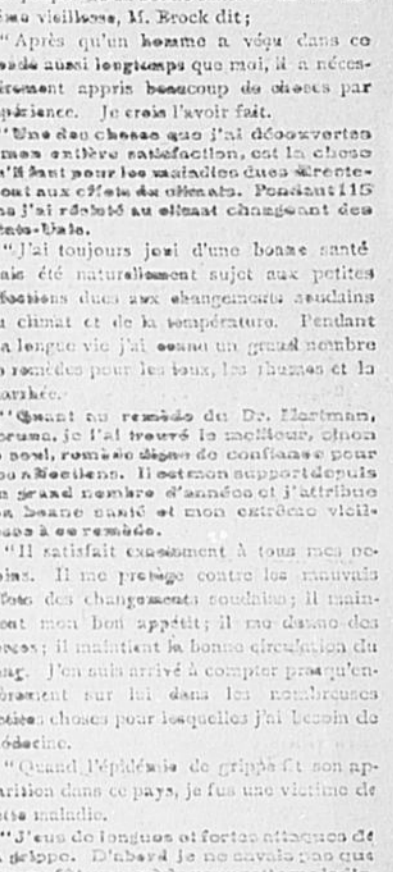
Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Le Plus Vieil Homme d'Amérique

Raconte Comment il a Echappé aux Terreurs de Bien des Hivers en Prenant Pe-ru-na



M. BROCK A 115 ANS

M. ISAAC BROCK, NÉ DANS LE BUNCOMBE CT. M. C. LE 17 MARS 1788. Âgé de 115 ans, enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Né avant la formation des États-Unis à la fin de l'année de 1788, M. Brock est un vieillard plein de dignité, habillé d'un habit de drap bleu, et d'un gilet de couleur. Sa Bible de famille est toujours sous sa main et elle prouve que la date de sa naissance a été enregistrée le 17 mars 1788.

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

Il a passé sa jeunesse à la ferme de son père, à la fin de l'année de 1788, et a été enregistré par registre officiel. Il dit: "J'ai résisté aux hivers en prenant Pe-ru-na."

L'EAU DORMANTE

PAR BLANCHE LEGRAND

Elle écarta la portière de filigrane et fit passer Frède dans la chambrette tout imprégnée du charme doux et tranquille de Valderez. La robe de mariée était étendue sur cette couchette où Valderez avait réappris le sommeil, où elle avait passé tant d'heures de rêverie et d'heureux repos à sentir la vie sourdre de nouveau dans ses veines. La robe était unie, faite d'une soie si épaisse, et mate, et souple, qu'elle ressemblait à de la peau de chevreau blanche.

Frède la toucha d'un doigt pour s'assurer qu'elle existait vraiment et se convaincre de la réalité des faits par le contact d'un objet tangible. Puis elle repoussa la robe dont Mme Candambre était complaisamment les plis, et elle regarda autour d'elle avec une sorte d'égarément.

"Je vois, oui, je vois la robe," fit-elle d'une voix étouffée. "Mais il lui a donné autre chose, vous

— Bref, dit Frède d'un ton plus naturel, j'avoue que je n'en reviens pas et que je n'avais rien soupçonné. C'est vrai que je les ai vus ensemble, mais je les aurais bien vus mille fois sans croire qu'un homme comme Robert choisirait une femme comme Valderez.

— Si vous songez à la question de fortune, vous savez que ce n'est pas la première fois que mon fils fait preuve de désintéressement, fit la mère avec hauteur. Valderez est bien née, bonne, intelligente, très jolie... et ce sont là de pauvres mots pour exprimer ce qu'elle vaut. Robert l'aime beaucoup. Il n'aurait pu mieux réussir quand bien même son choix n'aurait pas été limité, comme vous le savez aussi mieux que personne. J'ai eu des appréhensions, des soucis, mais maintenant, je suis très heureuse. Le passé...

— Est le passé, et il ne peut plus revivre qu'on ne peut ressusciter les morts, acheva Frède. Votre fils me l'a dit à Dort-Fontaine.

Un changement s'opérait en elle, son visage se détendait. Elle acceptait comme Mme Candambre un fait accompli que ses réflexions lui rendaient plus supportable. Elle murmura entre ses dents: "Ah! Robert l'aime?... Moi aussi, je suis très heureuse."

Les nouveaux époux ne rentrèrent ni au jour ni à l'heure fixés; mais enfin, ils rentrèrent, et Mme Candambre jugea qu'il fallait encore leur en savoir gré.

"La première fois que j'ai vu cela, murmura-t-elle, c'était à Dort-Fontaine, un moment de vous parler. Je savais qu'en me retournant, je verrais la femme de mon fils..."

Elle se tut, Robert venait d'entrer et Valderez soupira sans détacher ses yeux du panneau: "Maintenant, je suis toute ici... — Maintenant seulement?" dit Robert.

Il reprit: "Ma mère s'est chargée de négocier en notre absence l'achat de cette boiserie à laquelle elle avait pris goût. Elle vous l'offre à la place des bijoux, des faufreluches de la corbeille que vous n'avez pas reçue; mais je me demande encore quelle nécessité il y avait de vous donner quoi que ce soit en l'occasion..."

Malgré cette proclamation de principes, leurs libéralités ne s'étaient pas bornées là. Mme Candambre avait transmis légalement à Valderez sa part de Dort-Fontaine, constituant ainsi à leur pupille une dot qui serait plus ou moins importante suivant le parti qu'on tirerait de la propriété, — et cette fois, sans que Robert fit la moindre opposition, Valderez était lié à eux maintenant, il n'y avait plus de danger que cette fortune lui permit de quitter la Sarrazine en lui procurant l'indépendance qu'il considérait comme une calamité pour une femme, surtout pour celle dont il voulait faire sa femme.

Valderez leur appartenait, elle le reconnaissait leur maison de sa grâce tendre et silencieuse; ils jouissaient sans partage du charme rare qui émanait de cet être captivant, empreint dans son jeune corps comme dans son âme tranquille d'une douceur et d'un raffinement vraiment délicieux.

et des pierres chaudes comme l'haleine même de la Sarrazine.

Mais Valderez, ainsi que Mme Candambre, se représentait l'enfant grecque au visage penché sous les traits d'Anne, la sœur de Robert, cette jeune fille qui n'avait pas connu d'autres événements que le fait de son existence et de sa mort.

Anne avait été, cela lui avait suffi, car elle possédait toute la force de vitalité indépendante qui animait son frère; et en voyant qu'il lui faudrait ne plus être, elle n'avait pu se résigner qu'en offrant sa vie pour Robert. Ce grand sacrifice à la fois désespéré et généreusement consenti, avait comme précédé, puis accompagné Robert dans la vie.

Valderez se rappelait souvent Anne Candambre; elle était émue par la simplicité tragique et frêle de son sort; elle ne pensait pas qu'elle-même pût être appelée ainsi à répandre son offrande suprême sur l'autel.

BLANCHE LEGRAND (A suivre.)

ON DIT

En apprenant la nomination de son cher ami Michel Esdras, à la commission des chemins de fer, Israël s'est écrié: "Et dire que j'aurais pu tranquillement finir mes jours dans ce Cambout!"

M. Cressé, L. G. A. C., vient encore d'ajouter un nouveau titre à tous ceux qu'il possédait déjà. Il est colonel honoraire de la Garde Salaberry.

Dimanche prochain il doit passer en revue ses troupes sur le Champ de Mars, avant la grande messe.

Le colonel Cressé, monté sur son cheval noir, et suivi de son état-major, fera défilé la garde au pas gymnastique pendant que la musique militaire jouera la marche du Roi Dagobert.

A l'issue de la cérémonie, le colonel Cressé remettra un drapeau orné de ses armes à ses vaillants guerriers.

Ce pauvre juge Scotte était-il assez heureux de jouer au petit record et d'envoyer les gens en prison, avec le maximum, naturellement? Les blancs, les noirs, les jaunes, tous y passaient!

Et voilà pourtant que le bon juge Scotte n'avait pas le droit de condamner même des Chinois. La Cour Supérieure casse les jugements de Monsieur Scotte!

Mais quand donc le gouvernement libéral cassera-t-il aux gages ce vieux bleu rétrograde et cacochyme qui éprouve une jouissance malsaine à fouler au bloc les bimanes qui ont, au cours de leur existence, commis quelques légères peccadilles?

M. Adolphe Robillard n'a pas cru devoir rester sur les rangs comme candidat aux élections municipales. Ce n'est que partie remise pour dans deux ans. Et il fait bon de savoir qu'on a des réserves d'hommes capables pour diriger plus tard notre municipalité.

Signe des temps! Récompense des efforts de ces bons messieurs du clergé pour nous donner une bibliothèque publique.

On signale des candidats échevins qui promettent à leurs électeurs de taxer les propriétés des religieux. C'est un Combe!

Encore quinze jours et les échevins Groux, Chaussé et Ricard, seront des ex, comme le colonel Cressé.

On entend encore des gens qui vous disent: "N'allez pas si vite, notre pays doit marcher lentement." Hélas, si vous marchiez, seulement! Vous marquez le pas, pendant que les autres pays s'épanouissent et vont de l'avant.

Nous avons le regret d'apprendre que L'Union Ouvrière, rédigée par ce brave Firmin Picard, va suspendre sa publication. Pendant six mois ce rédacteur a bataillé en vain chaque semaine, pensant avoir l'appui des puissants du jour sinon l'aide des humbles. Il n'a eu ni l'un ni l'autre.

Dans un dernier article où l'on sent percer le découragement, M. Firmin Picard dit son fait à ceux dont il était en droit d'attendre un peu de protection.

Nous plaignons notre confrère et nous répétons avec lui: "Quel animal féroce que l'homme!"

Les experts qui ont visité les églises ont déclaré qu'en cas d'incendie les moyens de sauvetage étaient insuffisants. Que pensez-vous qu'on a fait? On a donné l'ordre à La Patrie, le journal officiel des presbytères, de déclarer que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et naturellement on attendra une catastrophe pour faire quelques améliorations.

Ce serait si simple pourtant de prendre une partie de la recette pour ouvrir des portes, pour acheter des extincteurs chimiques, pour créer de nouveaux dégagements. Car enfin les églises brûlent presque aussi souvent que les théâtres. La semaine dernière une église à Lowell a été entièrement détruite par un incendie.

La devise: "Mercy à faible, force à superbe" a toujours été la devise des Montmorency-Laval, et n'a été que par ricochet celle des Drummerby de Salaberry. Le général Lorge l'a cependant fait inscrire sur la médaille que son corps a présentée à M. L. G. A. Cressé.

Cette devise qui a brillé avec tant d'éclat sur l'écusson des Montmorency-Laval, se confondra à l'avenir avec les mille et une écharpes, les mille et un colliers, et les quelques cents douzaines de médailles dont le lourd fardeau écrase la large poitrine de M. Cressé.

Quelle dégringolade!

Les deux figures les plus sympathiques et les plus intelligentes parmi les personnages qui daignent prendre leur dîner à l'Hôtel Cecil, sont évidemment celles de M. Robert Taschereau et de M. Alphonse Déary.

Nous prédisons un brillant avenir à ces deux étoiles.

Bientôt, si cela continue, les villages donneront le bon exemple à Montréal. Voilà que le chef de police de Maisonneuve fait enlever la neige des trottoirs.

Que fait pendant ce temps notre Legault. Il pense aux Chinois et aux maisons touchées où il y a encore de la bière et du champagne à vider.

Ah! c'est un métier difficile d'être consul de France à Montréal! La Croix, ce journal des moineillons et de la S. J., blâme M. Kleczkowski d'avoir dit qu'« en France la situation est excellente ».

D'autre part l'Européen, dans son dernier numéro déclare que M. Kleczkowski est « prisonnier de notre clergé. » Comme quoi il est difficile de contenter tout le monde.

L'homme à la pipe, ce bon Michel Esdras, va pouvoir en faire de la bonnaie maintenant qu'il est à la commission des chemins de fer. Il va fumer comme une locomotive.

On nous dit que l'échevin Bumbrey sera réélu par acclamation dans son quartier. C'est malheureux pour Montréal. Avec des hommes comme M. Bumbrey au Conseil l'avenir de notre ville est placé entre les mains d'ignorants qui ne comprennent jamais que l'instruction des masses populaires, même à l'affranchissement du prolétariat. Les ouvriers votent pour Bumbrey, leur ennemi inconscient, qui croit leur donner satisfaction parce qu'il les place à la Corporation, mais qui leur refuse l'aliment intellectuel, la Bibliothèque civique.

On fait actuellement des démarches, dans la division St-Marie, pour offrir la candidature libérale à M. Godfroy Langlois, directeur du "Canada." Notre confrère serait donc l'adversaire de M. Tarte.

On nous assure, d'un autre côté, que M. Langlois refusera, car il se réserve pour la division St-Louis, où il se portera candidat dès que l'hon. M. Rainville sera nommé sénateur, ce qui, maintenant, ne peut tarder.

Qui n'a pas été surpris de constater que le tendre M. Edmond Brossard était l'avocat au dossier contre le Révérend frère qui a été arrêté pour ce que l'on sait?

Cet onctueux jeune homme, qui doit être très fort en dogme et en droit canonique a-t-il, avant de procéder contre ce congréganiste incriminé, obtenu l'autorisation de son Ordinaire?

M. Cressé, L. G. A., Ex. C.R., s'est fait présenter une médaille par la garde de Salaberry.

Pendant que Monsieur Lorge mâchait son éternel maché de gomme, (car il mâche et machonne toujours ce brave soldat) le grand chef Cressé buvait les tonneaux de gloire que déversaient sur lui les concerta laudatifs de ses belliqueux admirateurs.

M. L. G. A. C. n'a pu être le grand manitou des conservateurs, il veut être le dieu Mars des farouches guerriers des gardes du continent américain!

Touchatout

Les Elections Municipales

Clergé Catholique

Ceux des électeurs qui ont suivi avec attention les séances du Conseil de Ville, depuis deux ans, savent qu'en dehors des affaires municipales, administratives, de voirie, d'aqueduc, de feu et d'éclairage, de tramways, etc., d'autres questions ont été discutées par nos échevins.

Nous ne voulons en citer qu'un petit nombre: la bibliothèque publique, l'hospice civique, les octrois aux sociétés de bienfaisance les rapports du Conseil avec les commissaires d'écoles.

Le clergé s'est vivement intéressé à ces discussions et il a fait tout son possible pour que ses amis dévoués du Conseil fassent rater le projet de la Bibliothèque publique et celui de l'Hospice civique.

Mais il n'est pas encore certain d'avoir triomphé complètement et c'est pourquoi il fait la lutte pour soutenir les candidats qui ont voté suivant ses désirs et pour combattre ceux qui ont eu le courage de ne pas lui obéir.

Observez ce qui se passe en différents quartiers, voyez les agissements des prêtres, des vicaires, de tous les Révérends Pères qui ont reçu le mot d'ordre et vous ne tarderez pas à comprendre où l'on veut conduire les électeurs.

Dans son besoin de dominer et de gouverner, le clergé ne peut pas se tenir tranquille. Eloigné des luttes politiques au Canada par une ordonnance des supérieurs romains voilà qu'à Montréal les prêtres combattent dans les affaires civiles. Ils veulent faire passer leurs chers candidats les Chaussé, les Laporte, les Groux, les Ricard, les Bumbrey et tous ceux qui ont obéi au doigt et à l'œil quand il a fallu étrangler la Bibliothèque.

C'est une suite de conspiration, d'entente, de pression sur les consciences pour changer les votes des électeurs.

Nous sommes renseignés sur ce qui se passe dans différents quartiers. Plus tard nous dirons bien

haut tout ce que nous savons sur l'influence indue du clergé dans les élections municipales. Nous suivons le fil et nous verrons jusqu'où il nous mènera.

Dès aujourd'hui, nos amis et tous ceux qui aiment la ville de Montréal, ceux qui veulent la soustraire à l'influence de l'esprit rétrograde, ceux qui désirent la voir prospérer et s'embellir, doivent se tenir sur leur garde. Ils agiront sagement en donnant leur vote à des candidats indépendants et en lutant contre M. M. Laporte, Groux, Bumbrey, Chaussé et Ricard.

Le clergé s'est jeté dans la lutte, s'il triomphe dites adieu à notre Bibliothèque et jetez un voile de deuil sur la statue de la Liberté.

Benjamin Fortier.

M. T. BASTIEN

Si nous en croyons la circulaire que l'adversaire de l'échevin Groux vient d'envoyer aux électeurs du quartier Saint-Jacques, avec un résumé de son programme, M. T. Bastien n'est pas un ignorant des besoins de notre population. Il sait par le menu ce qui lui manque et il se propose bien de remplir toutes les lacunes laissées par les mauvaises administrations précédentes.

M. Groux n'a qu'à rester chez lui, car une racée de première classe l'attend le premier février.

Et vous ferez justice, Messieurs les électeurs.

Quartier St-Jacques

M. L'ECHEVIN ROBILLARD

Les contribuables du quartier St-Jacques ont fait mentir le diction "que les électeurs ne sont pas reconnaissants envers leurs mandataires." Ils ont en effet témoigné à leur dévoué échevin M. Clément Robillard, toute leur estime et leur gratitude en le priant, au nombre de plus de deux cents, de continuer encore à les représenter au Conseil de Ville.

Nous espérons que tous les résidents du quartier compléteront la démarche gracieuse de leurs collègues en accordant à M. l'échevin Robillard une élection par acclamation.

Depuis quatre ans que cet échevin siège au Conseil municipal, il n'y a pas eu une seule plainte contre son administration. Il a fait son devoir de conseiller avec une exactitude si scrupuleuse, il a défendu les intérêts de son quartier dans les commissions municipales avec une fermeté si grande qu'il peut passer pour le modèle des représentants.

Sans faire perdre de temps au Conseil par des discours vides et creux, comme l'ont fait tant de ses collègues, l'échevin Robillard est un laborieux dans les comités et il ne laisse rien passer, il ne signe rien sans s'être rendu compte que ce qu'il recommande est dans l'intérêt de sa division et de la ville entière.

Le passé de M. Robillard, sa droiture, son expérience des affaires, tout jusqu'à sa bonne humeur, son abord facile et son bon caractère en font le type du représentant révé.

Quelques personnes qui ont l'habitude de tirer des ficelles, ont bien eu l'intention de priver un honnête industriel M. J. W. Harris de se présenter contre l'échevin Robillard. Mais M. Harris dirige une maison qui réclame son attention quotidienne parce qu'elle a entrepris des travaux importants et il est à espérer qu'il ne prendra pas sur lui la responsabilité de troubler tout un quartier par une lutte électorale. M. J. W. Harris a beaucoup d'estime pour M. Robillard, il lui donnera nous en sommes sur le fait tout ce qu'il lui faut pour le faire jouer à son avantage.

P. M.

FAITS DIVERS

Élections L'Association des Journalistes Canadiens-français a fait le choix de ses officiers hier après-midi pour les prochains six mois. Le nouveau bureau de direction se compose maintenant comme suit: Président, L. J. Martin; vice-président, Gérald Normand; secrétaire, Omer Clapnet; trésorier, Lorenzo Prince; directeur, Eldéric Tremblay, Alfred Marchand et Mlle Gleason (Madeleine).

Désespéré Le jeune écolier Auguste Martin qui se plaint d'avoir été maltraité par son tuteur est encore dans un état critique. Son cas est désespéré.

Chançard Vers six heures, hier soir, un tramway portant le No. 758 a renversé un individu, rue St-Laurent, près de la rue Dorchester. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général. Par instant les spectateurs l'ont cru mort. C'était un ivrogne qui, même avant l'accident, il était inconscient. Il n'a reçu sa quelques blessures à la tête. Il pourra se compter heureux de ne pas avoir été tué instantanément.

Accusation gravée La police est à la recherche de Mlle Violette Fidler, de l'hôpital de Verdun, contre laquelle une grave accusation a été portée hier à midi à l'issue d'une enquête sur la mort d'un nouveau-né dont le cadavre a été trouvé le 30 décembre dans un w. c. de l'hôpital.

Les jurés ont déclaré que la jeune fille était la mère de l'enfant et qu'elle était criminelle et responsable de sa mort. Le bébé était né viable, d'après les médecins Dugas et McTaggart, et

il a eu le crâne brisé peu après sa naissance.

Étrange, Violette Fidler est disparue depuis vendredi soir de l'hôpital bien qu'elle ait reçu l'ordre de comparaitre à l'enquête. Ses parents demeurent à Halifax.

Cette affaire est entourée de circonstances bien mystérieuses mais la police saura tout éclaircir.

Remerciements. MM. Ernest et Gustave Mallette sont profondément reconnaissants pour les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur récent décès, par le trépas de leur mère. Ils remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont accordé si gracieusement à la chère disparue un témoignage de leur estime et de leur attachement sincère.

Succession de M. Lavallée. Madame U. B. Lavallée remercie les nombreux amis de feu M. Lavallée, des sympathies qu'ils lui ont manifestées. Elle profite de cette occasion pour les informer qu'elle continuera les affaires sous la même raison sociale.

M. Norbert Brisson, qui a 64 ans, M. Lavallée, pendant les dix dernières années, reste à son emploi.

En cour Sur habeas corpus prononcé par le juge Davidson hier matin le chinois King Lee a été mis en liberté. Il fut accusé d'avoir tenu une maison de débauche. Requête renvoyée en cour de police dans les causes suivantes: Ovide Rose, pour vol au 20; Dufferin, pour vol au 20; Jos. Fleury, pour vol au 19.

Récompense du vice Thomas Lafontaine, comptable d'avoir tenu une maison de désordre, a été condamné à \$75 d'amende ou trois mois de prison. Rosanna Monette, pour avoir habillé cette maison, a reçu la même sentence. Maggie Smith a été condamnée à six mois, mais elle devra comparaître devant le juge Levesque pour répondre à une accusation de parjure.

Verdicts Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu dans le cas de Armand Leduc, tué par un coup de feu de Grand Calé, Bruno, et un verdict de "homicide excusable" dans celui de Charles Tonpin, qui a été tué par un autre convoi du Grand Tronc à Saint-Henri.

Le coroner a disposé, après enquête ex-parte, du corps d'Annie Britton, âgée de 70 ans, trouvée morte hier matin chez M. C. Tiffin, No. 157, rue Université, où elle était servante.

Partie en raquettes. Le club Montagnard a décidé de faire une promenade en Raquettes jusqu'à Ahuntsic. Le point terminus de cette joyeuse expédition, sera naturellement l'hospiculaire maison de M. Pélouquin où l'on trouve bonne table et vins exquis.

Joyeux enterrement Les nombreux amis de M. Louis Filteau, le modèle des probes qui sera le modèle de nos mariés, ont donné hier soir les dernières consolations au moment où il allait procéder à l'enterrement de sa vie de garçon avant son mariage avec Mme Dansereau.

On était venu de Sorel, de Lévis, de Québec, pour adieu les amis de Montclair qui se sont réunis à l'hôtel Rienneau.

Le champagne a coulé à flots et MM. Camille Piché et Hector Champagne ont versé des tonneaux d'écoquene au milieu de la cérémonie.

Chansons par MM. Couture, Daigault, Ludger Gravel et Morency. (Enfin remise d'une bourse bien lourde par M. W. Harris, géant du Rienneau et bénédiction finale sous forme d'une belle adresse par M. Arthur Tanguay le propriétaire du Rienneau.)

La fête continua à l'heure où nos lecteurs liront ces lignes.

UN SPORT D'HIVER.

Les élections municipales n'empêcheront pas les amateurs de sport de profiter d'une occasion extraordinaire qui leur est offerte cette semaine.

Il y aura en effet de grandes courses sur la glace, au Bout-de-l'Île, vis-à-vis l'hôtel Bureau, les 18 et 19 janvier 1904.

Premier jour: lundi. Bourse de \$20. Course nommée. (Chevaux acceptés par les Officiers.) Bourse de \$50.00. Free for all.

Match de \$200.00 entre "Geneva Forest" appartenant à Luc Bissonnette, du Bout-de-l'Île et "Tiger P.", à Payette, de St-Paul-Émile à 2 dans 3.

Deuxième jour: mardi. Bourse de \$50.00. Classe de 2.25. Bourse de \$57. Course de cinq milles.

N. B.—Chas tout les 20 minutes, par le Terminal de la rue Lassalle. Aller et retour, 25 cts. Admission aux Courses, gratis.

Et il n'est pas besoin de répéter à nos lecteurs qu'on trouve à l'hôtel Bureau tout le confortable de nos meilleurs hôtels de la ville, que la cuisine y est délicieuse et que la gaieté disparaît de la terre on la retrouverait au Bout-de-l'Île, en hiver comme en été.

VOUS REUSSIREZ. — Vous guérez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage immédiatement et guérit rapidement. Dans toutes les pharmacies.

SPORT "LE STADIUM"

La direction de l'A. A. A. Le Montagnard, encourage de ses premiers succès, vient d'autoriser M. J. A. Christian, son Secrétaire-Trésorier et Gérald de continuer à améliorer le patinoir tant pour l'accommodation des patineurs que des joueurs de hockey.

Les sièges seront plus élevés et fixés en permanence sur le plancher, tout en permettant une promenade autour de la glace, les lumières seront doublées, les salles des dames et messieurs mieux aménagées. Le stade de la musique agrandie, enfin tout ce qui pourra ajouter au confort de leurs membres et patrons sera exécuté au plus tôt, et ce sans entraver les séances.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un bill privé, pour donner à la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu "LA PROVINCIALE" une extension des pouvoirs généraux dont elle jouit, notamment ceux: (a) D'avoir son bureau principal en la Cité de Montréal.

(b) De se procurer un Capital-actions de \$50,000, au minimum, et de \$500,000, au maximum, par l'émission de parts ou actions de \$25.00 chacune.

(c) De faire toutes les opérations d'assurance et de réassurance contre le feu dans les Cités, Villes et Villages, indistinctement, sans être soumise à la proportion de 25 pour cent dans les villes, exigée par l'article 5290 des Statuts Révisés de la Province de Québec, et ses amendements.

(d) Et généralement tous les autres pouvoirs qui sont la conséquence de ceux ci-dessus énumérés.

Montréal, 12 janvier, 1904. PAUL TOURIGNY, Président, JEAN TACHE, Sec.-Trés.

BEURRIERS ET FROMAGERS

AVIS PUBLIC Est donné par les présentes, qu'une requête sera adressée à la Législature de Québec durant la prochaine session par MM. Asselin H. Tassin, sténographe officiel, Wilfrid Besette, avocat, Roméo Houllé, comptable, tous de Montréal, Joseph Gadoury et P. L. Gadoury, beurriers et fromagers de St-Elizabeth de Joliette pour l'incorporation des fabricants de beurre et de fromage de la province de Québec, sous le nom de "Association des Beurriers et Fromagers de la province de Québec" pour régler les intérêts de fabrication et promouvoir les intérêts de ces industries dans la province, par les moyens qui seront reconnus utiles avec tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien ce projet.

T. P. ASTLE, Avocat des Requérants. Montréal, 31 décembre 1903.

QUARTIER

St-Jean-Baptiste

Comité Central

DE

M. NOE LECLAIRE

AU

1095 Rue St-Laurent

Tel., Est 2978

QUARTIER ST-JACQUES

SIÈGE No. 1

COMITÉ CENTRAL

DE

M. T. BASTIEN

SALLE POIRÉ

No. 181 MONTCAIRM

Tel. Est 2976.

AUTRES COMITÉS

Coin Amherst et Lagauchetière

Coin Saint-André et Craig

Tel. Main 4424.

LUNDI.

2 à 4.30.—Patinage ordinaire.

7 à 8.—Wanderers (patinque de hockey.)

8 à 10.—Patinage (fanfare de l'Harmonie.)

10 à 11.—Montagnards (patinque de hockey.)

MARDI.

1 à 2.—Collège Ste-Marie (hockey.)

2 à 4.30.—Patinage ordinaire.

7 à 8.—Nationals (patinque de hockey.)

8 à 10.—Soirée de Gala (fanfare et grd illumination.)

10 à 11.—M. St. R. vs. St-amslip (hockey match.)

MERCREDI.

1 à 2.—Tournoi hockey.

2 à 4.30.—Patinage ordinaire.

8 à 10.—Soirée de Gala (fanfare et grd illumination.)

10 à 11.—M. St. R. (hockey.)

JEUDI.

1 à 2.—Collège Ste-Marie (hockey.)

2 à 4.30.—Patinage ordinaire.

7 à 8.—Nationals (patinque de hockey.)

8 à 10.—Soirée de Gala (fanfare et grd illumination.)

10 à 11.—M. St. R. (hockey.)

VENDREDI.

1 à 2.—Mont St-Louis (hockey.)

2 à 4.30.—Patinage ordinaire.

7 à 8.—Wanderers à leur pratique.

8 à 10.—Patinage avec fanfare.

10 à 11.—M. St. R. (hockey.)

SAMEDI.

2 à 5.—Patinage avec fanfare.

7 à 8.—C. P. R. (hockey.)

8 à 10.—Patinage avec fanfare.

10 à 11.—Montagnards (patinque.)

YACHTING

L'an 1904 va voir un intérêt extraordinaire s'attacher au yachting.

Déjà les défis pour la coupe Seawanhaka sont devant le public.

Le club White Bear, de Minnesota, a quatre yachts sur le chantier. Deux d'entre eux sont la production de

L'Echevin H. LAPORTE POUR MAIRE

Le Comité Central de l'Echevin Laporte sera ouvert au No 61 Rue St-Jacques, au deuxième étage,

Mardi, le 19 Janvier.

A 4 heures de l'après-midi du même jour il y aura une assemblée publique à laquelle sont invités tout spécialement les électeurs du Quartier Centre.

M. Laporte et d'autres adresseront l'assemblée.

Lundi Soir, 18 Janvier

ouverture du Comité Laporte pour Hochelaga, angle des rues Ste. Catherine et Moreau. Tous sont invités d'assister à cette assemblée que M. Laporte et d'autres adresseront.

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE

—A LA—

SALLE POIRE

Coin Montcalm et Ste-Catherine

MARDI SOIR, 19 JANVIER

A 8 heures

M. T. BASTIEN, candidat dans St-Jacques contre l'échevin Groux, exposera son programme municipal.

Les orateurs de la soirée seront: MM. R. Lemieux, M.P., J. T. Cardinal, A. Bergeron, M.P.P., L. Louanger, M. Perrault, M.P.P., et plusieurs autres.

Tous les contribuables du quartier sont invités.

LE CREDIT COOPERATIF

RACHAT 15 par Semaine

LE CREDIT COOPERATIF

RACHAT 15 par Semaine

A racheté de ses clients en six semaines à raison de 800 pour cent pour \$2,400.00 de contrats à 10 par semaine, mais à partir de samedi, le 23 Janvier il